

LA PRESSE EN REVUE...

MARDI 28 NOVEMBRE 2017

SOMMAIRE

- 1) **Toujours plus d'impôts**
- 2) **Il va les couler**
- 3) **Les opportunistes**
- 4) **Personne ne lâche son portefeuille**
- 5) **Ils vont avoir sa peau !**
- 6) **L'hyper stress gagne des cerveaux !!**
- 7) **Les délires de Jean-Michel Blanquer**
- 8) **Un indicateur avancé**
- 9) **Ils ne sont pas des jouets...**



Diez Gérard La Presse en Revue

I) La France, toujours vice-championne du monde des impôts



Le ministère de l'Economie, à Bercy. LOIC VENANCE/AFP

Une étude de l'OCDE publiée jeudi révèle que les prélèvements obligatoires français sont proches de leur record historique.

C'est malheureusement un classement qui ne change pas. En 2016, la France a été le deuxième pays, parmi les nations développées de l'OCDE, à avoir les prélèvements obligatoires les plus élevés, derrière le Danemark. Dans l'Hexagone, les impôts, taxes et cotisations sociales payés par les ménages et les entreprises ont absorbé l'an passé 45,3 % de la richesse nationale, selon l'étude annuelle de l'OCDE publiée jeudi. Si ce taux a été de 45,9 % au Danemark, le royaume nordique affichait, lui, un déficit public très limité en 2016, à 0,6 % du PIB en 2016, tandis que Paris était à 3,4 %. La France cumule donc la particularité d'avoir des impôts très lourds et un solde public très négatif, ce qui lui vaut d'être, encore jusqu'au printemps prochain, sous procédure de déficit excessif à Bruxelles... L'impôt sur le revenu est comparativement peu élevé en France: ce sont surtout les cotisations sociales qui expliquent le haut niveau des prélèvements.

Le «ras-le-bol» fiscal

Paris se distingue depuis longtemps par une fiscalité conséquente. Ainsi, en 1965, le taux de pression fiscale sur PIB était de 33,6 % en France, contre 24,8 % en moyenne dans l'OCDE. Depuis, les impôts et cotisations ont augmenté partout, mais plus rapidement en France, si bien que l'écart s'est un peu accru (le taux de pression fiscale moyen de l'OCDE a été de 34,3 % en 2016). Toujours selon l'OCDE, les prélèvements français sont encore proches de leur record historique, à 45,5 % du PIB, atteint en 2014. On comprend dès lors pourquoi les Français, après avoir manifesté leur «ras-le-bol» fiscal sous François Hollande, restent encore allergiques à toute hausse d'impôt. Pourtant, l'actuelle majorité ne prévoit pas de diminution massive. La suppression de la taxe d'habitation, la transformation de l'ISF ou la baisse de l'impôt sur les sociétés seront en partie compensées par la hausse de la fiscalité écologique. Résultat, le taux de prélèvement obligatoire, selon les calculs de Bercy, sera encore de 43,6 % en 2022.

lefigaro.fr

LE FIGARO · fr

LAPRESSEENREVUE.EU

II) Manuel Valls réfléchit à rejoindre LREM pour les élections européennes

LE SCAN POLITIQUE - L'ancien premier ministre espère pouvoir soutenir la majorité LREM à l'avenir, en «guidant» derrière lui «ceux qui ne



Manuel Valls, ancien premier ministre RTL / Frédéric Bukajlo / SIPA PRESS

Manuel Valls n'est pas rancunier, bien que ses appels du pied à la majorité LREM aient échoué jusqu'à présent. Un an après son départ de Matignon et six mois après l'élimination du PS de l'élection présidentielle, le député adresse un satisfecit au gouvernement Macron. «Cela va dans le sens de ce que nous avons engagé! (...) Dans bien des domaines, il va faire ce que j'aurais aimé faire», a concédé Manuel Valls, invité du Grand Jury RTL - LCI - Le Figaro. Une proximité qu'il espère voir s'approfondir en convergence politique pour le prochain scrutin européen: «Je veux être utile au Président de la République comme à la majorité. Je veux incarner la République laïque, la lutte contre les communautarismes, je veux que la gauche garde ses distances avec l'islam politique».

À ce titre, Valls salue l'entrée au gouvernement de son ancien porte-parole de la primaire, Olivier Dussopt: «C'est un garçon qui a plein de talent, il sera utile au gouvernement, il a une légitimité». Avant de déplorer les critiques qui le visent: «Il n'y a rien de plus insupportable que le sectarisme. Et on le retrouve à gauche: cette gauche revancharde, elle existe au sein du PS». Cette prise de guerre de la majorité, renforcée par l'arrivée chez LREM du député de droite Thierry Solère et des ministres transfuges Gérard Darmanin et Sébastien Lecornu, participe à ses yeux à «la décomposition politique». «Et pour prendre un terme plus positif, cette recomposition va se poursuivre avec de nouveaux clivages. On aura sans doute bientôt celui de l'Europe (...) On voit bien qu'il faut reconstruire le projet Européen, et ce sera un débat important», se félicite Manuel Valls.

Désireux de faire vivre «la république laïque et sociale», Manuel Valls s'est imaginé en chef de courant, proche de la majorité. «Ceux qui ne reviendront pas au PS mais qui ne savent pas où aller, moi je veux les guider. Certains seront à En Marche, d'autres ne le seront pas. Je n'ai pas décidé, il faut prendre le temps de la réflexion», a-t-il lancé. Il mise donc sur les prochaines élections européennes pour tenter de concrétiser, sur la base d'une défense de «l'idée qu'il y ait un rassemblement de tous ceux qui défendent l'idée de l'Europe, de sa trajectoire historique, appuyée sur la dynamique du couple franco-allemand (...)».



Marc de Boni Journaliste

lefigaro.fr

III) Darmanin, Solère et Lecornu adhèrent à En Marche

Un mois après leur exclusion des Républicains, ils franchissent le Rubicon. Gérard Darmanin, Sébastien Lecornu et Thierry Solère annoncent leur ralliement à La République en marche.



Sébastien Lecornu, Gérard Darmanin et Thierry Solère annoncent leur ralliement à La République en marche. (Bernard Bisson pour le JDD)

Ils étaient encore Républicains il y a moins d'un mois, ils sont désormais "en marche". Le ministre des Comptes publics Gérard Darmanin, le secrétaire d'Etat à l'Ecologie Sébastien Lecornu et le député des Hauts-de-Seine Thierry Solère ont décidé de franchir le pas, ensemble, en rejoignant le parti d'Emmanuel Macron. Ils en font l'annonce en exclusivité au JDD. Gérard Darmanin a adhéré, via Internet, samedi matin, Thierry Solère et Sébastien Lecornu dans la soirée. Ils ont prévenu le Premier ministre, leur ami Edouard Philippe, et le patron de LREM Christophe Castaner. Pas Emmanuel Macron: "Le président de la République ne tire pas les ficelles partisans", jure Darmanin.

Trois hommes qui se connaissent bien

Samedi, ils posaient dans les jardins du Luxembourg, à Paris, devant le photographe du JDD pour officialiser leur décision. Ces trois-là se connaissent bien. Ils appartiennent au "groupe du Bellota-Bellota", du nom du restaurant où la bande de copains dont Edouard Philippe était aussi se réunissait pour refaire le monde sous le mandat de François Hollande. Alors forcément, quand ils se retrouvent, le ton tourne vite à la rigolade. Il ne faut pas longtemps pour que Lecornu imite Nicolas Sarkozy. "Je mets une cravate?", s'inquiète Darmanin. Et au moment d'expliquer leur décision devant un café, il n'est pas rare que l'un achève la phrase que l'autre a commencée.

Le moment qui m'a fait basculer, c'est quand Laurent Wauquiez a évoqué le "grand remplacement culturel"

En mai, outrés des hésitations de leur famille politique au moment d'appeler à voter Macron contre Le Pen, ils avaient fait ensemble le pari de la recomposition politique. Gérard Darmanin, proche de Xavier Bertrand et soutien de Nicolas Sarkozy à la primaire, ainsi que Sébastien Lecornu, ancien bras droit de Bruno Le Maire, étaient entrés au gouvernement. Thierry Solère organisait la rébellion à droite en créant, avec Franck Riester et une poignée de députés LR et UDI, le groupe Les Constructifs à l'Assemblée. Un mois après avoir été exclus de LR, ils franchissent le Rubicon pour donner un nouveau coup de boutoir au "vieux monde" et, surtout, à la droite version Wauquiez. "Le moment qui m'a fait

basculer, c'est quand Laurent Wauquiez a évoqué le 'grand remplacement culturel', confie Gérard Darmanin. On ne peut pas simplement dire qu'on n'est pas d'accord avec ça. Il faut le combattre."

Cette droite, ils n'en veulent plus. "C'est la résurgence d'une vieille droite que le gaullisme avait su tenir à l'écart pendant toute la Ve République et qui revient au galop, s'inquiète-Sébastien Lecornu. Déjà, le Trocadéro, c'était inacceptable...", lâche-t-il au sujet du rassemblement des partisans de François Fillon pendant la campagne présidentielle. "Quand j'ai adhéré au RPR à 17 ans, c'était 'le métro à 5 heures', comme disait Malraux, se souvient le ministre des Comptes publics. C'est devenu le parti de la défense du tabac, du diesel, des maisons en pierre et des retraités à plus de 2.500 euros par mois." Pour eux, cette droite-là ne sait plus où elle habite : "Ils en sont, aux questions au gouvernement, à applaudir les questions des communistes qui réclament plus de dépenses publiques!", s'exclame Lecornu.

Une trop grande proximité avec le FN

Ils reprochent surtout à leur ancien parti de flirter d'un peu trop près avec le Front national. "Il y a une ligne dure qui caporalise le reste et les autres claquent des dents en ne disant rien, ou pire, ils attendent de voir avec un certain cynisme", s'indigne le secrétaire d'Etat. "Quand j'écoute Guillaume Peltier à l'Assemblée, je me dis : qu'est-ce qui s'est passé pour que ce soit cette voix-là qui s'exprime au nom des Républicains?", renchérit Thierry Solère, au sujet de cet ancien proche de Philippe de Villiers qui a fait ses premières armes au FN. "La droite française, et c'est l'honneur de Jacques Chirac, Alain Juppé ou Nicolas Sarkozy, a toujours édifié une barrière infranchissable avec l'extrême droite", rappelle-t-il. Et de prédire : "Le moment venu, Laurent Wauquiez se retrouvera exactement sur la même ligne idéologique que la famille Le Pen."

Je ne veux pas mettre mon énergie à reconstituer des vieilles formations politiques. Je veux la mettre à la reconstruction du pays

Ce sera donc sans eux. Qu'on les soupçonne de ne pas avoir choisi par hasard de se lancer publiquement à deux semaines du congrès LR, et ils protestent en chœur. "Mais c'est eux qui nous ont exclus!, s'insurge Gérard Darmanin. Ce n'est pas nous qui avons choisi l'agenda." Et puis... "Avant Wauquiez, 'après Wauquiez'... Laurent Wauquiez, c'est pas Jésus-Christ. La vie politique ne s'organise pas autour de son élection", grince-t-il.

Quid de leurs amis restés à LR, Xavier Bertrand, Valérie Pécresse ou Alain Juppé? A chacun son rythme, répondent-ils, mais ils mettent en garde : "Ils ne peuvent pas rester sur la ligne de Laurent Wauquiez sans rien faire ; d'ailleurs, Alain Juppé a commencé à dire des choses", note Darmanin. "Il y a des silences qui, à terme, seront des silences coupables", glisse Lecornu.

Edouard Philippe sans parti fixe

Il y a quelques jours encore, Thierry Solère travaillait pourtant activement en coulisses à la création d'un nouveau parti de centre droit. Prévu dans les tout prochains jours, le lancement d'"Agir, la droite constructive" devrait être accéléré, et Franck Riester devra le porter seul sur

les fonts baptismaux. "Je ne veux pas mettre mon énergie à reconstituer des vieilles formations politiques. Je veux la mettre à la reconstruction du pays", se justifie Solère. Depuis six mois, "ce gouvernement a lancé toute une série de réformes que ni la droite ni la gauche n'ont eu le courage ou la capacité de mettre en œuvre, dit-il. Aux législatives, j'avais dit à mes électeurs : 'Je ne suis pas en marche mais je veux que ça marche.' Aujourd'hui, je leur dis : 'Pour que ça marche, il faut être En marche.'"

lejdd.fr



IV) Passé officiellement dans la majorité, Thierry Solère compte toujours se goinfrer à la questure de l'Assemblée

Par Hadrien Mathoux



Elu en juin dernier questeur de l'opposition à l'Assemblée nationale, Thierry Solère n'est pas prêt à renoncer aux avantages conférés par la fonction. - GEOFFROY VAN DER HASSELT / AFP

Thierry Solère était censé représenter "l'opposition" à la questure de l'Assemblée nationale - un fait déjà bien controversé. Passé des Constructifs à LRME, et donc désormais membre officiel de la majorité, le député refuse de quitter son poste de questeur... Sans doute très attaché aux avantages matériels considérables attachés à la fonction.

Après avoir créé un petit psychodrame à l'Assemblée en étant élu questeur par surprise, et malgré un statut "d'opposant" fort contestable, Thierry Solère déclenche ce dimanche 26 novembre une nouvelle crise... en refusant de quitter ce poste. La questure de l'Assemblée nationale est un lieu de pouvoir et de richesse. Les trois députés élus à cette fonction sont tout simplement chargés de "gérer les aspects administratifs et matériels de la vie de l'Assemblée", d'après le règlement du palais Bourbon. Elaboration du budget parlementaire, gestion des crédits et des dépenses... Depuis la IIIe République, les trois questeurs ont la haute main sur les deniers de la chambre basse, et ce sans droit de regard de l'exécutif.

En 1973, une tradition s'est instaurée : les députés s'arrangent pour élire deux questeurs appartenant à la majorité, et un questeur issu de l'opposition. Une coutume parlementaire immuable, jusqu'à

aujourd'hui. La désignation surprise de Thierry Solère en juin dernier avait déjà créé des remous : membre du groupe Les Constructifs, prêt à voter la confiance au gouvernement d'Edouard Philippe, le député des Hauts-de-Seine n'avait pas vraiment le profil d'un opposant...

Mais en annonçant ce dimanche 26 novembre son adhésion formelle à La République en marche, Thierry Solère brise définitivement une convention républicaine installée depuis 44 ans. Faisant désormais clairement partie de la majorité, l'ex-organisateur de la primaire de la droite et du centre a refusé de quitter la questure. Il a invoqué le règlement de l'Assemblée, qui indique que la composition du bureau des questeurs "s'efforce de reproduire la configuration politique de l'Assemblée", sans caractère contraignant.

De nombreux députés lui ont d'ores et déjà mis la pression pour qu'il quitte son poste. Pierre-Henri Dumont (LR) a jugé que "la décence impose sa démission", Julien Dive (LR) a demandé à Christophe Castaner d'exiger de "son militant Solère" qu'il abandonne la questure, Eric Diard (LR) a estimé que "trois questeurs LREM à l'Assemblée nationale", c'était "du jamais vu". Luc Carvounas, du PS, a déploré que Thierry Solère soit maintenu questeur "au mépris de tous les équilibres sous la Ve République". Enfin, même le député LREM François-Michel Lambert, un ex-socialiste, s'est ému de la situation : "A nous, La République en marche, de rendre un des postes à l'opposition. Je suis pour la démission de Thierry Solère du poste de questeur."



FM LAMBERT@fm_lambert
Comment accepter que les 3 questeurs de @AssembléeNat soit tous du même parti ? A nous @LaREM_AN de savoir rendre un des postes à l'opposition. Je suis pour la démission de @solere92 du poste de questeur

Privilèges en pagaille

Pourquoi donc Thierry Solère s'accroche-t-il tant à son poste ? Eh bien, peut-être parce que le rôle considérable du questeur s'accompagne d'avantages matériels tout aussi conséquents : en plus de leur indemnité de députés, s'élevant à 7.209,74 euros bruts par mois, les questeurs bénéficient de 5.003,57 euros mensuels supplémentaires. A titre de comparaison, les vice-présidents de l'Assemblée nationale ont "seulement" 1.038,20 euros supplémentaires par mois par rapport aux députés classiques, ce qui fait du poste de questeur la fonction la mieux rémunérée de l'Assemblée, la présidence mise à part.

A ces sommes s'ajoutent bien sûr l'indemnité représentative de frais de mandat, qui va être supprimée mais s'élève en 2017 à 5.840 euros bruts par mois, ainsi que le crédit destiné à la rémunération des collaborateurs parlementaires, de 9.618 euros mensuels. Comme le président de l'Assemblée, les questeurs ont une voiture avec chauffeur à disposition. Dernier avantage de taille : les questeurs bénéficient tous trois d'un logement de fonction à l'hôtel de la questure : pour chacun, un appartement de 400 mètres carrés, dans un immeuble magnifique à deux pas de l'Assemblée. De l'espace pour que ces messieurs puissent "recevoir".

Thierry Solère n'est pas le député le plus démuné de l'Assemblée : il exerce depuis plusieurs années en parallèle de sa vie politique une activité de lobbying pour Chimirec Développements, une entreprise de collecte et de traitement des déchets dangereux, qui lui a rapporté de 2014 à 2016 un salaire de 12.000 euros mensuels. Les

déclarations de patrimoine de Thierry Solère indiquent qu'avant 2014, il était consultant pour une autre entreprise de recyclage, Aliapur, ainsi que pour le cabinet d'audit Deloitte. Ce qui lui rapportait des émoluments "de l'ordre de 250.000 euros par an" d'après Ouest-France, soit plus de 20.000 euros par mois.

Selon une information du Canard enchaîné, confirmé par le parquet de Nanterre à L'Express, Thierry Solère fait par ailleurs l'objet d'une enquête préliminaire pour fraude fiscale, soupçonné de non-paiement d'impôt sur la période 2010-2013. Le député avait annoncé porter plainte pour diffamation après la révélation de cette information en février. "Je suis parfaitement à jour de tous mes impôts et la Haute autorité pour la transparence de la vie politique m'a donné quitus de ma déclaration en date du 2 juin 2015", avait-il martelé.

Ni les protestations des députés de tous bords, ni ses rémunérations fort confortables n'ont pour l'heure convaincu le néo-marcheur de renoncer au très lucratif poste de questeur... Auquel il peut espérer se raccrocher jusqu'à octobre 2018, date du renouvellement de la questure par vote des députés.

marianne.net



V) France 2 : l'info sacrifiée ?

par Jean-Claude Renard

La direction pourrait diviser par trois la diffusion des magazines d'information.

À chaque semaine son séisme à France Télévisions. Après les réformes en profondeur en termes de structures, place aux programmes. Sous la pression de Bercy et l'obligation de faire des économies, la direction de l'information envisagerait de supprimer les magazines « Complément d'enquête » et « Envoyé spécial », respectivement présentés par Thomas Sotto et Élise Lucet.

Plus précisément, le projet entend faire passer ces magazines de trois jeudis par mois à un seul, en prime time, à partir du mois de février ou mars. De fait, ce serait trois fois moins d'informations sur France 2. Moins d'enquêtes, moins de reportages, moins d'investigation. Pas de portrait de Vincent Bolloré par exemple, ni d'enquêtes sur l'affaire Bygmalion, de reportages en Birmanie ou en Libye.

Des pistes radicales formulées donc la direction de l'info auprès du comité exécutif du groupe public, qui ont sonné la rédaction, d'autant qu'il y a encore quelques semaines, la direction avait fait savoir que l'info serait « la priorité ». Pour les JT, ce sont déjà moins de tournages, de déplacements, un temps légèrement réduit. Et toujours au détriment d'une information de qualité.

À cette réduction de temps d'antenne s'ajouterait une baisse des effectifs, au-delà du non-remplacement déjà effectué d'un départ à la retraite sur deux. Dans une lettre adressée à Delphine Ernotte, la société des journalistes (SDJ) note « la suppression pure et simple des 33 CDD de reporters des magazines », constituant 80 % des effectifs. Avant de déplorer apprendre « par accident que notre propre direction vous propose de supprimer jusqu'à 30 ETP (équivalents temps plein) dans les magazines – dont les effectifs s'élèvent à moins de 100 personnes, hiérarchie et production comprises ».

Si la direction acte la suppression de CDD, « il ne restera plus que deux reporters à "Complément d'enquête", et cinq à "Envoyé Spécial". Autant le dire franchement : cela reviendrait à faire disparaître ces émissions. [...] Avant de faire votre choix, ponctue cette lettre adressée à la présidente de France Télé, gardez à l'esprit que derrière cette décision comptable, c'est la survie des derniers magazines produits par le service public qui est en jeu ». Si la direction promet une décision « dans les prochains jours », une assemblée générale des journalistes est prévue cet après-midi pour décider, entre autres, « d'éventuelles actions pouvant aller jusqu'au vote de plusieurs motions de défiance », selon la CGC médias.

par Jean-Claude Renard

politis.fr

VI) Qu'est-ce que l'hyperstress, dont souffrent un quart des Français ?



Un salarié sur quatre en France souffre d'hyperstress" (Mood Board / Rex Featur/REX/SIPA)

Les femmes sont davantage touchées que les hommes par l'hyperstress au travail.

Par L'Obs

Un salarié sur quatre en France souffre d'hyperstress, selon une étude réalisée par Stimulus, un cabinet de conseil en entreprise spécialisé dans le bien-être au travail. 24% des personnes interrogées connaissent un état "d'hyperstress", c'est-à-dire "un niveau de stress trop élevé et donc à risque pour leur santé".

Le cabinet souligne lui-même les limites de son étude : il ne s'agit pas d'un sondage auprès d'un échantillon représentatif de la population salariée française. La taille de l'échantillon – 32.137 salariés – en fait toutefois un indicateur intéressant. Seconde limite : les personnes interrogées travaillent pour la plupart dans des grandes entreprises (39 au total).

Risques de burn-out, de dépression...

Mais qu'est-ce que l'hyperstress ? "On peut faire une analogie avec l'hypertension : tout le monde a de la tension artérielle, le problème c'est quand on en a trop", nous explique le docteur Patrick Légeron, psychiatre à l'hôpital Sainte-Anne de Paris et fondateur de Stimulus.

"De même, tout le monde a du stress. Mais à partir d'un certain niveau, ce stress représente un danger pour la santé. L'hyperstress multiplie les risques de burn-out et de dépression, mais aussi les risques cardio-vasculaires."

Le stress favorise aussi la survenue de troubles du sommeil.

Des questions simples pour détecter l'hyperstress

Le cabinet Stimulus précise que pour son étude, les niveaux de stress des salariés ont été mesurés via un questionnaire internationalement reconnu, le "MSP 25" de mesure du stress psychologique, créé en 1988, et que l'on peut consulter sur le site de l'Institut de recherche et d'intervention en santé au travail (Irist). Cet outil comporte 25 questions.

En voici quelques exemples :

- 1) Je suis tendu(e) ou crispé(e)
- 2) Je me sens la gorge serrée ou j'ai la bouche sèche
- 3) J'ai tendance à sauter des repas ou à oublier de manger
- 4) Je pleure facilement
- 5) J'ai des douleurs physiques : mal au dos, mal à la tête, mal dans la nuque, mal au ventre
- 6) Je suis préoccupé(e), tourmenté(e) ou tracassé(e)
- 7) Je suis fatigué(e)
- 8) J'ai la diarrhée ou des crampes intestinales ou je suis constipé(e)
- 9) Je mets plus d'une demi-heure à m'endormir
- 10) Je sursaute facilement...

Les réponses sont ensuite pondérées afin de détecter une situation d'hyperstress. Mais ce questionnaire ne suffit pas à établir un diagnostic individuel - en cas de suspicion d'hyperstress, mieux vaut consulter un médecin.

Les femmes sont davantage concernées

L'étude de Stimulus fait apparaître de fortes disparités entre les salariés. "Les taux d'hyperstress varient selon les secteurs d'activité", écrivent les auteurs. Au sein de l'échantillon, le secteur le plus touché est celui de la "santé humaine et des actions sociales", avec 4 salariés sur 10 en "hyperstress". Arrive ensuite le secteur des "arts, spectacles et activités récréatives" (3 sur 10). En revanche, le taux semble plus faible dans les secteurs du commerce ou des transports.

Les femmes sont davantage concernées que les hommes. 28% des salariées connaissent de l'hyperstress, contre 20% de leurs collègues masculins. L'âge est aussi déterminant. Les 40-50 ans et les plus de 50 ans sont les catégories les plus touchées.

VII) Black Friday au sommet de l'État: deux plaintes déposées, la troisième offerte

Titiou Lecoq



Martin BUREAU / AFP

Le ministre de l'Éducation nationale Jean-Michel Blanquer a déclaré cette semaine vouloir porter plainte contre un syndicat dénonçant un «racisme d'État». Il s'était déjà fait remarquer un peu plus tôt lors du débat sur l'écriture inclusive.

Quand notre ministre de l'Éducation a asséné «il y a une seule langue française, une seule grammaire, une seule République», je me suis mordue les doigts en me répétant que je n'allais pas perdre mon temps et le vôtre en consacrant une newsletter à cette idiotie que même un étudiant en première année de grammaire n'aurait pas écrite. Ce qui était intéressant finalement dedans, c'était l'autoritarisme qu'elle révélait –et la soumission à l'autorité qu'elle impliquait.

Et puis voilà que Jean-Michel Blanquer a réagi à l'Assemblée nationale au sujet d'un stage de formation syndicale anti-raciste organisé par Sud Éducation 93. En l'écoutant, j'ai eu l'impression que mon bon sens s'était barré boire un verre de ciguë. Pour Jean-Michel Blanquer, l'expression de «racisé» fait partie «des mots les plus épouvantables du vocabulaire politique». Il trouve ça «très grave». (Enfin, vu que l'Académie française juge que l'accord de proximité est un péril mortel pour la langue française, on n'est clairement plus à une exagération près.)

<https://youtu.be/16vWQvYLBfg>

Quand on parle de «racisé», on ne parle pas de race, on parle de racisme. On ne parle pas de biologie, on parle de social. Est racisée une personne sur laquelle on aura des préjugés racistes. Dans la même logique, les ateliers non mixtes reposent sur l'idée que des personnes victimes de racisme se retrouvent ensemble pour en parler. Mais pour lui, c'est raciste. Ce qui veut dire que les réunions de femmes sans homme pour évoquer le sexisme sont sexistes. (Faut-il préciser que si les femmes dominaient la France et qu'elles organisaient des réunions non mixtes, ce serait bel et bien sexiste, mais que dans l'ordre actuel de la société ça ne l'est pas? C'est une simple question de schéma de domination.)

Le racisme, ça concerne tout le monde

Je soupçonne Jean-Michel Blanquer à la fois de vivre dans une bulle où non, il n'y a pas de problème de racisme donc ce genre d'initiatives crée des problèmes (alors qu'elles n'en sont que les révélateurs) et en même temps d'avoir trouvé un nouveau moyen d'asseoir une posture politique autoritaire.

Pourtant, il y a des choses à discuter dans le programme de Sud Éducation. L'intitulé «atelier de non mixité raciale», ça ne va pas. (Parce que «raciale» et «racisé», ça ne veut pas dire la même chose. Déjà que le ministre semble confondre les deux, ça serait bien que les militants n'en fassent pas de même.) Et puis certains intervenants ont l'air discutables. Sur le fond, je suis très moyennement convaincue par les ateliers à destination des profs blancs et blanches pour «interroger nos représentations et nos postures dominantes». D'abord, je trouve qu'on a assez d'occasions de se retrouver entre «blancs» ou fortement décolorés.

Ensuite, s'il y a bien une position dominante associée à la couleur de peau, le ton général donne l'impression que le racisme serait l'apanage des blancs. Et paradoxalement, ça revient presque à essentialiser le racisme. Mais de même que le sexisme ne se dissout pas dans les oestrogènes et que les femmes aussi bien que les hommes l'intègrent dans leurs attitudes, les impensés racistes se retrouvent chez tous, d'autant plus qu'ils sont multiformes. On postulera, plus ou moins inconsciemment, qu'un élève d'origine asiatique est bon en mathématiques mais qu'il n'est pas pourvu d'une très grande sensibilité. Et la sensibilité, on la prêtera plus facilement à la petite fille fluette aux grands yeux bleus.

Ce genre de préjugés peuvent se retrouver chez tous les profs, quel que soit leur dégradé de carnation marron, jusqu'au décoloré. Du coup, ça me paraît réducteur d'adresser cet atelier aux enseignants blancs. Les impensés racistes ne se transmettent pas génétiquement. Ils sont un substrat dans lequel nous baignons tous et que les minorités exercent les unes envers les autres, parfois même envers elles-mêmes –et que tout le monde a envers les Roms qui, rappelons-le, sont tout en bas de la grande chaîne des discriminations en France.

Dérive autoritaire

Bref. Comme disait Jean-Luc, ça se discute. (Delarue hein.) Nous n'avons tellement pas l'habitude de traiter les choses sous cet angle en France que je comprends que ça puisse en mettre certains mal à l'aise. Mais un ministre, il est censé se renseigner avant de s'exprimer.

Sauf que Jean-Michel Blanquer, il est pas là pour discuter. Selon une mode assez répandue chez les ministres, Jean-Michel Blanquer, il est là pour porter plainte. Peut-être qu'ils ont une offre de réduction dans un cabinet d'avocats, deux plaintes déposées la troisième offerte, je n'en sais rien mais je trouve particulièrement préoccupante cette propension des ministres à annoncer des dépôts de plainte. La ministre du Travail voulait porter plainte à la suite de la publication de documents de travail par Libération. La ministre de la Culture veut porter plainte à la suite de la publication de documents dans le Monde.

Et le ministre de l'Éducation nationale veut porter plainte contre un syndicat (j'ha-llu-cine) pour diffamation pour l'emploi de l'expression «racisme d'État». Sérieusement? Le concept de racisme d'État est complexe, il mérite des discussions et certainement pas un procès en diffamation. Ça va être quoi le sujet du procès? «Non, le racisme ça n'existe pas, nulle part en France, dans aucune institution, le racisme est une exception exceptionnelle.»

Je trouve cette décision de la part d'un ministre visant un syndicat infiniment plus inquiétante

qu'un groupe de personnes qui se sentent discriminées et qui veulent en parler entre elles (spoiler: en réalité, il ne peut pas attaquer le syndicat en tant que tel mais seulement son représentant). Et quand je vois l'ensemble des députés se lever pour applaudir cette annonce, je veux dire l'écrasante majorité de nos députés se lever pour encourager un ministre à porter plainte contre un syndicat, j'ai froid dans le dos. Ça, ça me fait peur. Ça, c'est une dérive dangereuse.

Et cela n'étonnera personne, la première qu'on a vu se lever, c'est elle. (Excusez pour le flou mais elle applaudissait à tout rompre.)



Slate

VIII) La hausse de l'emploi intérimaire freine mais reste solide

Par Challenges.fr



La hausse de l'emploi intérimaire freine mais reste solide
VALINCO/SIPA

Le rythme de croissance de l'emploi intérimaire en France, considéré comme un indicateur avancé de la situation générale de l'emploi, est resté très dynamique en octobre malgré un ralentissement par rapport à la forte progression de septembre, selon le barème Prism'emploi publié lundi.

Le mois dernier, l'emploi intérimaire a enregistré une progression de 9,2% par rapport à octobre 2016, après un bond de 12,0% en septembre. Mais ce fléchissement recouvre une cadence supérieure à la progression moyenne de 8,6% enregistrée sur les dix premiers mois de l'année, souligne Prism'emploi, qui fédère plus de 600 entreprises de recrutement et d'intérim.

Toutes les régions et tous les secteurs

d'activité

Comme les mois précédents, la progression des effectifs intérimaires a concerné en octobre toutes les régions et tous secteurs d'activité, avec une croissance particulièrement soutenue dans les transports et la logistique, à 14,8% après 20,0% en septembre.

La hausse reste également vigoureuse dans l'industrie (+11,0% après 12,6% en septembre), qui concentre la moitié des effectifs de l'intérim. Le ralentissement a été marqué dans les services (+5,9% en octobre contre +10,2 % en septembre) et dans le commerce (+4,6% après +11,3%).

Le BTP ferme la marche avec une croissance limitée à 3,9%, sans varier significativement par rapport à la hausse de 4,0% de septembre.

(Avec Reuters)

IX) Les animaux ne sont pas des jouets Par Philippe Reigné,

Par Philippe Reigné, Professeur de droit au Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) et co-fondateur de Paris Animaux Zoopolis



La cage vide d'un cirque à Paris le 24 novembre, après l'évasion de la tigresse Mévy. Photo Thomas Samson. AFP

Qu'un animal s'échappe de sa cage ou de la catégorie mentale dans laquelle les hommes l'ont confiné, il sera considéré comme dangereux. Pour cette transgression, il méritera la mort, comme l'histoire de la tigresse Mévy, abattue vendredi à Paris, l'a encore prouvé.

Les adultes le rappellent régulièrement aux enfants : «Il ne faut pas jouer avec les animaux.» Mais les adultes ne suivent pas toujours les prescriptions qu'ils enseignent aux enfants. Pour eux, les animaux sont restés des jouets avec lesquels ils estiment avoir le droit de se divertir. Comment en serait-il autrement, alors que les animaux restent, en principe, soumis au régime des biens, selon l'article 515-14 du code civil ? Les biens ne sont-ils pas les jouets des adultes ? Avec la permission de la loi, cirque traditionnel, chasse ou corrida font des animaux des objets de divertissement, au prix d'accidents, parfois mortels, souvent sanglants, qui sont autant d'avertissements, toujours ignorés.

Vendredi 24 novembre, encore, vers 18 heures, la tigresse Mévy s'est échappée du cirque Bormann Moreno, récemment installé dans le XV^e arrondissement de Paris ; elle a ensuite été abattue par son dresseur armé d'un fusil à pompe, square Carlo-Sarrabezolles, à côté du pont du Garigliano. Le corps ensanglanté du grand félin a ensuite été recouvert d'un drap blanc. Une enquête judiciaire pour mise en danger de la vie d'autrui est en cours.

Ce tragique événement s'ajoute à une liste déjà longue ; l'association Code animal recense ainsi, en France, plus de 40 accidents impliquant des animaux de cirque en dix ans. Il conviendrait de compléter ce catalogue par les blessés et les morts que charrient la corrida et la chasse. Qu'il suffise de rappeler quelques drames récents, tels la mort, le 17 juin, d'Ivan Fandiño, encorné par le taureau Provechito, lors d'une corrida à Aire-sur-l'Adour dans les Landes, ou le décès, le 6 novembre, d'un rabatteur, perforé par les bois du cerf qui l'a chargé, lors d'une partie de chasse près de Compiègne, dans la forêt de l'automne.

L'animal doit être considéré comme «un individu et être sentant» (1), affirmait déjà, en 1887, la poétesse Marie Huot, militante féministe et animaliste, qui, toujours, sut mettre sa vie en accord avec ses convictions dans un monde dominé par les hommes (2). Combien de fois faudra-t-il rappeler que chaque animal a son tempérament, son caractère, ses qualités et ses défauts ? Il est plus ou moins habile, plus ou moins intelligent, de bonne ou méchante humeur. C'est parce qu'il avait une aptitude particulière à se retourner très rapidement que le taureau Provechito parvint à blesser mortellement Ivan Fandiño, le percutant pour, ensuite, le projeter en l'air.

Les humains ne se contentent pas d'enfermer les animaux dans des cages, lorsqu'ils ne les tuent pas ; ils prétendent encore les confiner dans des catégories mentales supposées déterminer les grands traits de leur comportement. Les animaux font partie d'une faune, appartiennent à une espèce, sont domestiques ou sauvages, nés en liberté ou en captivité, etc. Sur ces bases fragiles est bâtie l'expérience des circassiens, chasseurs et autres exploiters de tous bords. Les animaux sont comme les humains : qui se flatte de les connaître doit communiquer avec eux autrement que par le fouet, le fusil ou l'enfermement ; d'un rapport de force ne naît aucune connaissance.

Lorsqu'ils déjouent les conjectures humaines, les animaux sont toujours considérés comme dangereux ; comme le cerf qui, plutôt que de s'enfuir, préféra faire face et charger, blessant à mort le rabatteur, pourtant «chasseur aguerri» ; comme la tigresse Mévy, qui céda à l'appel de la liberté, alors qu'elle était née en captivité. Le cerf put s'échapper, mais la tigresse fut abattue. Sa mort suscita la polémique ; ne pouvait-on l'éviter ? Vaine dispute ! Mévy, bien qu'elle n'eût tué ni blessé personne, bien qu'elle appartint à une espèce menacée d'extinction, devait mourir, d'abord pour avoir violé un territoire réservé aux humains, ensuite pour leur avoir rappelé leur statut de proie. D'une part, en effet, dans notre imaginaire culturel, «les animaux de compagnie doivent être "tenus en laisse" (pour éviter qu'ils ne redeviennent sauvages), les animaux sauvages doivent rester dans des zoos ou continuer à vivre dans des territoires sauvages à l'écart des humains, et le bétail doit rester à la ferme» (3).

D'autre part, les humains, quoiqu'ils se considèrent sortis de la nature, se veulent des prédateurs et même des super-prédateurs ; ils ne peuvent admettre qu'ils sont, le cas échéant, des proies, surtout en plein cœur de Paris – «ce n'est pas la "fonction normale" de l'Humanité que de servir de proie !» (4). Mévy, en quittant l'enceinte du cirque Bormann Moreno, commit donc un double acte transgressif qui lui valut la mort ; elle est morte pour avoir violé l'ordre symbolique humain.

Le contrôle est une illusion, spécialement lorsqu'il s'applique à la nature et aux animaux. C'est ce que nous rappellent le célèbre film Jurassic Park de Steven Spielberg, sorti dans les salles en 1993, et le roman éponyme de Michael Crichton, publié trois ans plus tôt. Malgré les précautions prises, les dinosaures créés par bio-ingénierie, sur l'initiative du milliardaire John Hammond, échappent à toute maîtrise humaine et plongent dans le chaos le parc qui était censé faire d'eux des objets de divertissement. Le film et le roman prophétisent la chute de l'Humanité technologique, dominatrice et arrogante, la nôtre, que doit remplacer une société plus juste et plus respectueuse, que symbolise la petite-fille de John Hammond, Alexis Murphy, végétarienne, comme Marie Huot.

En 2024, Paris accueillera les Jeux olympiques d'été. Paris, la «ville lumière» ; Paris, qui aime les cirques avec animaux ; Paris qui n'admet qu'un seul jumelage, avec Rome, car «seule Paris est digne de Rome, seule Rome est digne de Paris». Bienvenue donc aux Jeux olympiques d'été de 2024 ! Bienvenue à Jurassic Paris !

1) Nous dirions aujourd'hui «sentient».

(2) Marie Huot, «le Droit des animaux», *La revue socialiste* n°31, juillet 1887 (reproduit dans *Les Cahiers antispécistes* n°33).

(3) S. Donaldson et W. Kymlicka, *Zoopolis : une théorie politique des droits des animaux*, Alma Editeur, 2016, p. 103.

(4) Y. Bonnardel, *Qui va à la chasse garde à sa place*, *Les Cahiers antispécistes* n°s 15-16.

Philippe Reigné Professeur de droit au Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) et co-fondateur de Paris Animaux Zoopolis



**A Suivre...
La Presse en Revue**